

PRATIQUES ET ORGANISATION DES SOINS

SANTE MEDICO SOCIAL

L'accompagnement des droits de la personne Faire vivre les droits des personnes âgées et de leur famille

CONTENU

- Le respect des droits individuels
- Le droit à l'information
- Le droit au consentement libre et éclairé
- Les droits relatifs aux soins
- Le respect du secret professionnel
- Les obligations en matière de signalement
- Quel accompagnement faut-il apporter aux résidents ainsi qu'aux familles dans l'approche de leurs droits ?

Dates	A définir
Durée et lieu	en inter ou intra 2 jours
Coût	A définir
Personnes concernées	toute personne concernée par la prise en charge des résidents
Profil intervenant(s)	A définir